

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Boralex met en service trois parcs d'énergies renouvelables en réponse aux besoins de leurs territoires

Paris (France), le 30 septembre 2026 – Boralex inc. ("Boralex" ou la "Société") annonce la mise en service de trois nouveaux sites de production d'énergie renouvelable en France, développés pour répondre aux enjeux spécifiques des territoires qui les accueillent : le parc agrivoltaïque Le Bosquet (Ardèche), la centrale solaire Plaine de Nange (Yonne) et le parc éolien Les Cent Mencaudées (Nord).

Ces trois nouvelles installations démontrent la complémentarité des technologies développées par Boralex et leur ancrage dans différents territoires, au service d'un mix renouvelable équilibré.

Cumulés, ces parcs représentent près de 50 MW de capacités renouvelables supplémentaires et produiront l'équivalent de la consommation électrique d'environ 37 000 habitants.

Le Bosquet : le premier parc agrivoltaïque de Boralex en Ardèche

Premier parc agrivoltaïque dynamique sur culture mis en service par Boralex en France, Le Bosquet constitue un démonstrateur à taille réelle de l'approche agrivoltaïque portée par l'entreprise.

- Localisation : Saint-Didier-sous-Aubenas (07)
- Mise en service : juillet 2026
- Puissance installée : 2,44 MWc
- Surface : 2,46 hectares
- Nombre de panneaux : 3 900
- Production équivalente à la consommation électrique de 1 400 habitants soit la ville de Mercuer (07)
- 25 tonnes de CO₂ évitées chaque année¹

Co-construit avec l'exploitant à partir des besoins d'une culture de kiwis particulièrement exposée aux effets du dérèglement climatique, le projet associe maintien de la production agricole et production d'électricité renouvelable sur une même parcelle.

« En cinq ans, notre production a diminué de 25 à 30 %. Face aux épisodes de chaleur de plus en plus marqués, nous devons trouver de nouvelles solutions pour préserver le potentiel de nos vergers. L'agrivoltaïsme représente pour nous une piste particulièrement intéressante. L'ombrage des panneaux permettrait de limiter l'évapotranspiration des arbres, de réaliser jusqu'à 20 % d'économies d'eau et d'apporter une protection supplémentaire contre la grêle et le gel. Nous voulons aujourd'hui tester cette solution sur notre exploitation pour

¹ Les données relatives aux émissions évitées et au nombre d'habitants alimentés reposent sur un calcul fondé sur la méthodologie recommandée par l'ADEME. Cette méthodologie, spécifiquement conçue pour le contexte énergétique local et mise à jour annuellement, tient compte de la source d'injection d'électricité ainsi que de son empreinte carbone locale.

mesurer concrètement ce qu'elle peut apporter à nos cultures et contribuer à construire l'avenir de notre métier. »

- Jean-Marc Manent, exploitant agricole

En capitalisant sur les enseignements agronomiques, techniques et opérationnels de ce parc, Boralex souhaite consolider un modèle agrivoltaïque exigeant, fondé sur des bénéfices agricoles concrets et développé en étroite concertation avec les exploitants et les territoires. Cette démarche doit permettre d'accélérer progressivement le développement du portefeuille agrivoltaïque de l'entreprise.

Plaine de Nange : l'innovation au service de l'intégration paysagère

Le parc solaire de Plaine de Nange, innovant par sa combinaison de panneaux photovoltaïques au sol et de panneaux flottants, illustre la capacité de Boralex à faire de l'innovation un levier d'intégration paysagère.

Développé sur une ancienne gravière inexploitée depuis 2009, le parc valorise un site déjà transformé par l'activité humaine, sans mobiliser d'espaces agricoles. Au-delà de son intérêt paysager, le solaire flottant permet un refroidissement naturel des panneaux solaires ainsi qu'une amélioration de leur performance sur le long terme.

Dans le cadre de son développement, le projet a fait l'objet d'une campagne d'investissement participatif permettant aux riverains de contribuer directement au financement de la centrale solaire à hauteur de 200 000 euros et de prendre part concrètement à la transition énergétique de leur territoire.

- Localisation : Rosoy et Étigny (89)
- Mise en service : juillet 2026
- Puissance installée : 28,9 MWc
- Surface : 20,41 hectares
- Nombre de panneaux : 46 700
- Production équivalente à la consommation électrique d'environ 14 000 habitants soit près de la moitié de la population d'Auxerre (89)
- 250 tonnes de CO₂ évitées chaque année²

Les Cent Mencaudées : un nouveau parc éolien pour Boralex dans les Hauts-de-France

Avec ce nouveau parc, Boralex renforce son ancrage historique dans les Hauts-de-France et contribue à la dynamique énergétique d'une région fortement engagée dans la transition énergétique.

Au-delà de produire une énergie renouvelable locale, Les Cents Mencaudées démontre que production d'électricité renouvelable et agriculture peuvent pleinement cohabiter. Grâce à l'emprise limitée des éoliennes, l'activité agricole se poursuit au pied des infrastructures et le parc génère un revenu complémentaire pour les agriculteurs. Les conditions d'exploitation agricole ont par ailleurs été améliorées grâce à la remise en état de chemins et à la création d'aménagements facilitant l'accès aux parcelles.

² Les données relatives aux émissions évitées et au nombre d'habitants alimentés reposent sur un calcul fondé sur la méthodologie recommandée par l'ADEME. Cette méthodologie, spécifiquement conçue pour le contexte énergétique local et mise à jour annuellement, tient compte de la source d'injection d'électricité ainsi que de son empreinte carbone locale.

Enfin, la construction du parc a mobilisé des entreprises locales pour des travaux de réseaux, de génie civil, de débroussaillage, d'aménagement paysager et de maintenance tout en s'accompagnant d'actions menées en partenariat avec les communes afin de favoriser son intégration dans l'environnement.

- Localisation : Solesmes, Briastre et Neuville (59)
- Mise en service : juillet 2026
- Puissance installée : 18,37 MW
- Nombre d'éoliennes : 5
- Production équivalente à la consommation électrique de plus de 21 500 habitants, soit plus de la moitié de la population de Cambrai (59)
- Plus de 1 800 tonnes de CO₂ évitées chaque année³

« La mise en service de ces trois nouveaux parcs traduit notre ambition d'apporter plus qu'une électricité décarbonée, en réduisant la facture énergétique des Français et en les protégeant des crises. En effet, la valeur des énergies renouvelables se mesure aussi à leur capacité à répondre aux besoins des territoires qui les accueillent, et dans leur compatibilité avec les activités locales : En Ardèche, l'agrivoltaïsme offre à un arboriculteur une solution pour préserver l'avenir de son exploitation. Dans l'Yonne, l'implantation du parc permet de redonner une vocation énergétique à un site déjà anthropisé. Dans le Nord, la production d'énergie renouvelable génère des revenus complémentaires pour les exploitants. C'est cette volonté de mettre notre énergie là où elle compte qui guide le développement de chacun de nos projets. » - **Jean-Christophe Dall'Ava, premier vice-président et directeur général, Europe.**

Une contribution concrète aux ambitions de croissance de Boralex en Europe

Ces trois nouvelles mises en service renforcent le portefeuille d'actifs en exploitation de Boralex, soutiennent ses ambitions de croissance en Europe et illustrent sa volonté de développer des projets créateurs de valeur durable pour les territoires qui les accueillent, conformément à son plan stratégique.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis 35 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a augmenté de plus de 50 % atteignant 3 822 MW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance de près de 8,2 GW dans l'éolien, le solaire et les systèmes de stockage d'énergie par batterie, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie.

Pour de plus amples renseignements, boralex.com. Suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

³ Les données relatives aux émissions évitées et au nombre d'habitants alimentés reposent sur un calcul fondé sur la méthodologie recommandée par l'ADEME. Cette méthodologie, spécifiquement conçue pour le contexte énergétique local et mise à jour annuellement, tient compte de la source d'injection d'électricité ainsi que de son empreinte carbone locale.